

22 oct 2018 -16:17

Nouvelle campagne fédérale :Pas d'alcool pendant la grossesse et l'allaitement

La ministre de la Santé publique, Maggie De Block et le SPF Santé publique lancent aujourd'hui une campagne intitulée « PENDANT LA GROSSESSE ET L'ALLAITEMENT LA CONSOMMATION D'ALCOOL EST NOCIVE POUR VOTRE BEBE ». Objectif : diffuser un message clair et aider les professionnels de santé à aborder la consommation d'alcool avec tous les (futurs) parents.

Maggie De Block, ministre de la Santé publique : « Consommer de l'alcool pendant la grossesse et l'allaitement est nocif pour le bébé. Il est donc important de bien informer les futures mamans sur les risques liés à l'alcool. Cette campagne est destinée aux médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes et hôpitaux car grâce au lien de confiance qu'ils ont avec les femmes pendant leur grossesse, ils sont bien placés pour en discuter avec elles. »

Selon les données belges les plus récentes, près d'un tiers des femmes déclarent boire de l'alcool pendant leur grossesse et 43 % pendant la période de l'allaitement. Une femme sur dix consomme au moins un verre par semaine. Ces chiffres ne sont pas anodins car de nombreuses incertitudes subsistent sur les risques liés à la consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse et l'allaitement. Les professionnels de santé et les futurs parents ont parfois un point de vue différent sur la consommation de boissons alcoolisées.

Pour soutenir les soignants à diffuser un message clair mais aussi à aborder le sujet dans leur pratique quotidienne, les autorités fédérales lancent une nouvelle campagne. Une étude, commanditée en 2015 par le SPF Santé publique, a en effet révélé que les professionnels de santé manquaient d'outils pour aborder la problématique, souvent taboue, avec leurs patientes.

Le SPF Santé publique lance plusieurs actions pour soutenir les professionnels de la santé. Un guide en ligne et des fiches pratiques permettront :

- de soutenir le professionnel de santé en lui fournissant des informations claires
- d'aborder ce sujet avec les patientes et leur partenaire
- de diagnostiquer les consommations problématiques et de réorienter les femmes enceintes qui en ont besoin.

Des affiches seront visibles dans les salles d'attentes et les hôpitaux. L'objectif est d'avoir un message qui ne laisse planer aucun doute : ne buvez pas d'alcool pendant le désir de grossesse, la grossesse et l'allaitement.

Dans les prochains jours, tous les médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes et directions des hôpitaux recevront une lettre avec le matériel de campagne.

Toutes les informations sont disponibles via 9-mois-sans-alcool.be.

Perscontact: Jan Eyckmans, porte-parole du SPF Santé publique, 0495/25.47.24,
jan.eyckmans@sante.belgique.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be